



DIRECTION GENERALE  
N° 372 /ENACTA/DG/2023

Rouiba Le : 13 JUN 2023

### AVIS DE CONSULTATION N°01/2023

Conformément aux dispositions des articles 13 et 14 du décret présidentiel N°15/247 du 15 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement National de Contrôle Technique Automobile "Epic-ENACTA", lance une consultation pour la désignation d'un commissaire aux comptes au titre des exercices 2023, 2024 et 2025.

Cette consultation est ouverte à toute personne physique ou morale, remplissant les conditions définies dans la loi N°10-01 du 29 juin 2010, relative aux professions d'experts comptables, de commissaires aux comptes et de comptables agréés, notamment ses articles 18,22 et 46.

Les soumissionnaires qualifiés intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : **Route Nationale N°5 Rouiba-Alger "Direction de l'Administration Générale"**.

Le retrait de cahier des charges doit s'effectuer par le soumissionnaire lui-même ou son représentant dûment mandaté.

Les offres doivent comporter : le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Le dossier de soumission sera présenté dans une enveloppe principale anonyme fermée, portant de façon apparente, et uniquement les mentions :

#### Consultation N°01/2023/ENACTA

« Consultation pour la désignation d'un Commissaire aux Comptes pour l'Epic-ENACTA, Exercices 2023, 2024 et 2025 »

« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

La durée de préparation des offres est de **Quinze (15) jours** à compter de la date de lancement de la consultation.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction de l'Administration Générale de l'Epic-ENACTA, au plus tard le **03 Juillet 2023 à 12h00** à l'adresse suivante : Route Nationale N°5 Rouiba-Alger.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le même jour à 13h00, au siège de l'ENACTA.



د. مروكي